

Fiche technique



ECO DOUX

Adoucissant textile

Agent de rinçage assouplissant pour cotons, lainages et tissus synthétiques.

L'utilisation permet de diminuer les frottements des fibres, les rend plus mobiles les unes par rapport aux autres : les tissus deviennent alors plus moelleux.

Plus spécialement destiné aux lainages et aux tissus éponges qui prennent alors un aspect de souplesse et de douceur agréable. Agréablement parfumé, il améliore l'essorage, le séchage, le repassage et le calandrage du linge. Elimine également les charges statiques du linge.

Mode d'emploi

S'utilise au dernier rinçage.

Dose : 5 à 10 grammes par kilogramme de linge sec.

Durée : 5 à 6 minutes.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide opaque bleu
- pH : 2,6 - 3,6
- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

12-05-2022 Ind. 5 ■

